



Décembre 2014

**CROPP IDF
& DOM-TOM**

9/11 RUE BARGUE
75015 PARIS

Métro : Volontaires

**!!! accès piétons au
n° 15**

**Avec toutes nos
excuses pour la
gêne occasionnée
par les travaux de la
copropriété**

Email : [contact@idf-
domtom.cropp.fr](mailto:contact@idf-domtom.cropp.fr)
Site : [http://
www.onpp.fr/
cropp/idfdomtom](http://www.onpp.fr/cropp/idfdomtom)

SECRETARIAT :

**TERESA SECLEPPE
ELSA DINIS
SONIA DUBOSC
MALIKA GUESMIA**

**vous accueillent
au téléphone au
01 44 38 55 90
et sur place
du lundi au
vendredi
de 9h à 13h
et de 14h à 17h**

Chères Consœurs, Chers Confrères,

L'échéance prévue par la loi du 11 février 2005 concernant l'accessibilité des locaux aux personnes handicapées est imminente (cf bulletin Repère n°11). Celle-ci a posé l'obligation de mise en conformité au plus tard le 1^{er} janvier 2015. Toute demande de dérogation doit avoir été obtenue au plus tard le 31 décembre 2014. Beaucoup d'ERP n'étant toujours pas aux normes, l'ordonnance 2014-1090 du 26/09/2014 prévoit que ces établissements devront déposer en mairie, avant le 31 décembre 2014, un agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP). (voir suite en p 2)

L'activité de notre conseil s'amplifie, avec un nombre de professionnels toujours croissant en Ile de France. Afin d'être le plus opérationnel possible, le pôle-secrétariat compte depuis cet été une salariée de plus afin de traiter vos nombreuses demandes dans des délais raisonnables. Le conseil régional fait des efforts budgétaires importants réduisant ainsi son déficit d'année en année, mais se doit de privilégier avant tout la rémunération du travail de ses salariées. Dans le domaine de l'économie budgétaire, le conseil a notamment opté pour un envoi par mail des bulletins d'information à partir de dorénavant. Ne disposant pas encore de l'adresse électronique de tous les professionnels d'Ile de France et des DOM TOM, nous aurons encore des envois postaux à assurer. Afin de remplir au mieux cette mission, nous vous rappelons qu'il est indispensable que vous nous transmettiez toute modification intervenue dans vos coordonnées (ainsi que tout changement concernant votre mode d'exercice).

Enfin nous vous informons que le site de votre CROPP bénéficie d'une nouvelle rubrique « liens utiles » que nous avons créée pour faciliter vos démarches.

Bien confraternellement

Cécile CAZALET-RASKIN

Présidente

Suite p1: Les professionnels auront ensuite un an pour déposer une liste détaillant les travaux qu'ils s'engagent à réaliser.

Les professionnels libéraux ont trois ans maximum pour mettre aux normes leur cabinet. Des dérogations auprès de la préfecture sont prévues, sous conditions : bâtiment classé ou impossibilité technique ; existence d'une disproportion manifeste entre le coût des travaux et les bénéfices qui en résulteraient ; refus de la copropriété. A noter : pas de dérogation prévue pour les libéraux en fin de carrière (à 3 ans de la retraite), aucune mention de mesures de substitution (visites à domicile, local commun adapté). Il n'est pas non plus prévu de commission de financement pour les travaux.

CESSION DE CLIENTÈLE

La dernière mise à jour du guide des contrats a été effectuée en août .

Vous pourrez y lire au chapitre II du titre IV (informations pratiques) les éléments importants à prendre en compte lors de la cession de clientèle à savoir :

- Obligations des parties au contrat
- Éléments cédés
- Mise en œuvre du droit de présentation
- Evaluation des éléments incorporels
- Une clientèle peut-elle être donnée à titre gratuit ?
- Evaluation des éléments corporels
- Droit au bail
- Matériel professionnel
- Absence de publicité spécifique à la cession
- Traitement fiscal

Important!

Nous transmettons systématiquement vos projets de cession pour étude au service juridique national qui dispose d'un mois pour indiquer ses remarques et donner les conseils adéquats.

CONTRATS ET CROPP

Le conseil régional réceptionne vos contrats de remplacements, de collaboration, de cession de clientèle.

Nous faisons en sorte de vous donner un avis dans le trimestre suivant la réception de votre exemplaire (et non dans les 6 mois comme le prévoit le CSP) **Les remarques qui vous sont faites peuvent faire l'objet d'un avenant lorsque le contrat n'est pas terminé.** Dans le cas contraire elles vous seront utiles pour la rédaction de vos futurs contrats .

EXERCICE EN EHPAD

Le modèle de la **Convention d'intervention d'un pédicure podologue en EHPAD ainsi que les annexes indispensables puisqu'elles rappellent nos compétences** est téléchargeable sur le site de l'ONPP (en format Word)

TRANSMISSION DE DOCUMENTS AU CROPP

Suite à de nombreux constats malheureux par notre instance, nous nous permettons de vous donner quelques conseils.

En cas de litige ou désaccord avec vos confrères, collaborateurs ou remplaçants, il est préférable d'envoyer un courrier recommandé avec accusé de réception pour argumenter les faits reprochés lorsque le conflit n'a pu être réglé directement entre les deux parties.

Si ces griefs sont envoyés par messagerie électronique, il est indispensable de bien relire le message et de bien vérifier que les propos ne puissent porter à confusion.

Parfois, la forme écrite, réfléchie, permet de mieux exprimer la problématique et de trouver ainsi un accord de résolution.

N'oubliez pas que les étiquettes de recommandés sont désormais en vente dans les distributeurs des bureaux de poste, mais qu'il vous faut tout de même faire tamponner votre courrier au guichet, pour qu'il soit bien enregistré en recommandé.

RELATION AVEC VOTRE REMPLAÇANT OU AVEC VOTRE COLLABORATEUR

Vous demandez à être remplacé car vous êtes contraint d'interrompre votre activité temporairement ou vous nécessitez l'aide d'un collaborateur, le confrère qui va avoir l'un de ces rôles est un pédicure-podologue diplômé comme vous. Il n'a peut-être pas les mêmes méthodes de travail que les vôtres, mais elles sont sûrement aussi valables que celles que vous pratiquez. Vous ne pouvez pas exiger que votre remplaçant soit une copie conforme de votre façon d'exercer, car nous avons tous une manière de travailler qui nous est propre. Seules les règles d'hygiène et de sécurité du patient sont immuables. Les rapports entre titulaire, remplaçant et/ou collaborateur doivent avant tout être basés sur un contrat de confiance et de respect mutuel. On ne peut pas travailler ensemble sans ce contrat.

L'Art. R. 4322-34 dispose : « ...il ne peut aliéner son indépendance professionnelle sous quelque forme que ce soit et quelles que soient la forme ou les conditions de son exercice professionnel. »

Tous nos patients sont habitués à une certaine méthode de travail mais ne sont pas pour autant des soutiens indéfectibles lorsqu'ils changent de praticien. Les situations où un patient critique le confrère qui l'a soigné auparavant sont courantes. Aussi, lorsque les patients expriment leur mécontentement, il est préférable d'analyser les faits avec le plus d'objectivité et d'humilité possible avant toute accusation.

LA CARTE PROFESSIONNELLE DE SANTÉ (CPS)

La carte CPS ou carte de professionnel de santé est une carte d'identité professionnelle électronique. Elle contient les données d'identification de son porteur (identité, profession, spécialité) mais aussi ses situations d'exercice (cabinet ou établissement). Elle constitue le maillon final d'une chaîne de confiance qui permet à son titulaire d'attester de son identité et de ses qualifications professionnelles. Elle est protégée par un code confidentiel propre à son porteur.

A quoi sert la carte CPS ?

La CPS est la clé d'entrée de la e-santé d'aujourd'hui et de demain. Elle permet aux professionnels de santé de :

- **S'identifier et d'éviter une usurpation de leur identité** (via le processus d'authentification) ;
- **Apposer leur signature électronique** sur des documents ;
- **Transmettre les feuilles de soins électroniques** aux organismes d'Assurance Maladie obligatoires et complémentaires ;
- **Créer, alimenter et consulter le Dossier Médical Personnel** de leurs patients;
- **Réaliser des actes médicaux à distance** (télémédecine) ;
- **Utiliser la messagerie sécurisée** des professionnels de santé ;
- Grâce à la **technologie sans contact**, elle peut être utilisée pour d'autres applications comme **l'accès à des locaux**.

La carte de professionnel de santé, jusqu'à présent utilisée principalement dans le cadre de la production des feuilles de soins électroniques de l'assurance maladie, est dorénavant inscrite dans la loi (article L.1110-4 du code de la santé publique) comme un outil obligatoire imposé pour l'accès aux données de santé à caractère personnel, notamment dans le cadre du partage de l'information médicale. Dans ce cadre, la carte de professionnel de santé constitue un instrument essentiel du dispositif de sécurité des systèmes d'information de santé en sécurisant les échanges et le partage des données médicales personnelles pour en protéger la confidentialité.

Quel est son mode de diffusion ?

- **La CPS est désormais distribuée gratuitement et systématiquement.**
- Les pédicures-podologues, non encore inclus dans le Répertoire Partagé des Professionnels de Santé (RPPS), peuvent en faire la demande, ce service est désormais gratuit.

Cette gratuité est justifiée par le caractère progressivement obligatoire de la carte pour effectuer certaines transactions électroniques sécurisées. Lorsque le RPPS sera en vigueur pour notre profession, l'Ordre deviendra alors le "guichet" principal pour effectuer la plupart des formalités.

Le renouvellement de la carte CPS est automatique à l'échéance de la période de validité. Les professionnels de santé n'ont aucune démarche à effectuer pour la remplacer. Une nouvelle carte leur sera adressée un mois avant la date d'expiration indiquée sur leur carte.

Comment obtenir votre CPS ?

Vous exercez une (ou des) activité(s) libérale(s) :

- Pour obtenir une carte CPS, vous devez déclarer cette (ou ces) activité(s) libérale(s) et effectuer la demande de carte auprès de la délégation territoriale de l'ARS qui vous fera signer un formulaire. Une fois que vous et l'ARS l'aurez signé, le formulaire sera envoyé à l'ASIP Santé.
- Vous devez également faire enregistrer cette activité libérale auprès de la CPAM dont vous dépendez.
- Une fois que l'ensemble des données de facturation de l'Assurance Maladie aura été reçu par l'ASIP Santé, votre carte CPS vous sera adressée à votre adresse de correspondance renseignée sur le formulaire.

Vous exercez une ou des activité(s) salariée(s):

- Pour obtenir votre carte CPS, vous devez vous adresser au représentant légal de votre structure ou au mandataire désigné par celui-ci afin qu'il se procure les formulaires de demande de cartes auprès de l'ASIP Santé ([service Établissements](#)) ou saisir les demandes directement depuis le [téléservice TOM](#) délivré par l'ASIP Santé.
- Une fois que vous et le représentant légal de la structure l'aurez daté et signé, ce formulaire devra être envoyé à la délégation territoriale de l'ARS.
- À réception du formulaire validé par l'ARS, votre carte CPS sera émise par l'ASIP Santé et adressée à l'adresse de correspondance mentionnée sur le formulaire ou à votre adresse professionnelle enregistrée par l'ARS et la CPAM si cette information n'est pas renseignée sur le formulaire.

Pour des raisons de sécurité, lors de l'émission de votre première carte CPS, vos codes (code utilisateur et code de déblocage) seront envoyés par courrier avec remise contre signature, 24 heures après la carte.⁵

SITES INTERNET

Depuis 2009 existe une « **charte éthique et déontologique applicable aux sites web des pédicures-podologues** » édictée par le Conseil national, prochainement révisée.

Nous vous conseillons vivement d'en prendre connaissance avant toute création voire après si le site n'a pas fait l'objet d'un avis favorable du conseil régional.

Rappelons ici les formalités ordinaires obligatoires :

- Le conseil régional doit être informé **préalablement** de la mise en ligne du site, afin qu'il puisse formuler ses éventuelles observations.

- L'Ordre ayant pour mission de veiller au respect de la déontologie, tout ce que les Conseils régionaux n'autorisent pas en matière d'information ou de signalisation devient une interdiction au regard de la loi.

Ces règles concernent donc la création de sites Internet, dont les projets de contenu doivent être soumis à l'Ordre afin de **vérifier leur caractère non publicitaire, l'absence de compérage (art. 42), de mention dénaturant la profession (art. 36), de caution commerciale (art. 45), et de tentative de détournement de clientèle (art.64).**

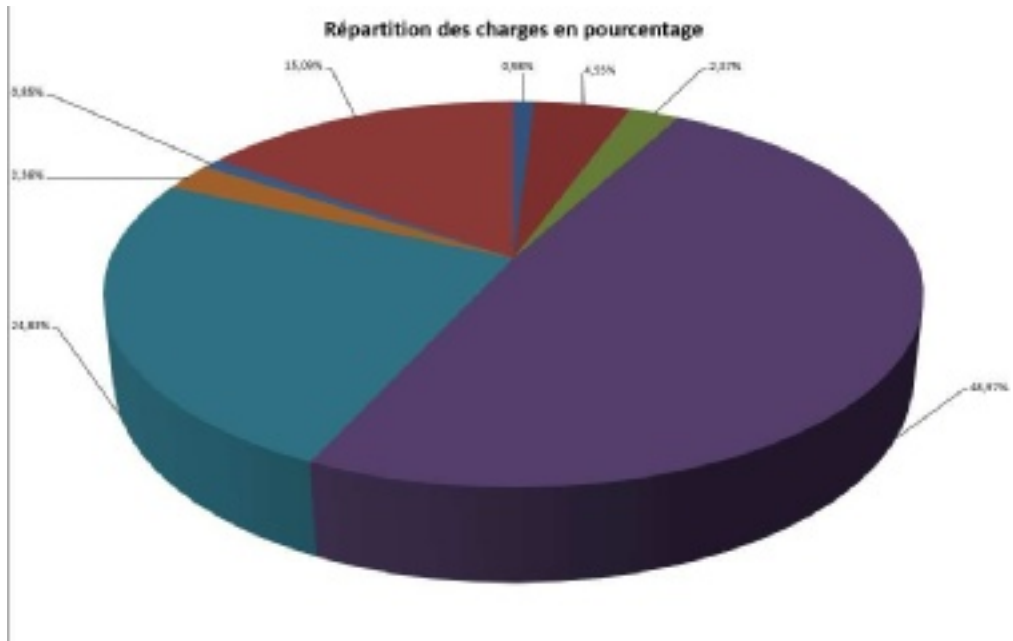
- Le pédicure-podologue certifiera avoir pris connaissance des principes réglementaires et déontologiques applicables au Web dans le cadre de la pédicurie-podologie et s'engagera à modifier son site en fonction des recommandations du Conseil national de l'Ordre et des observations éventuelles qui seront formulées par son conseil régional au tableau duquel il est inscrit.

DÉMARCHAGE COMMERCIALE DE SOCIÉTÉS « MANDATÉES » PAR L' ORDRE

Nous tenons encore à clarifier une position ordinale, suite à de nombreuses interrogations de votre part lors de démarchages douteux par téléphone, courrier ou toute autre voie de communication.

Aucune société, qu'elle soit créatrice de site professionnel, proposant des abonnements pour des annuaires, ou qu'elle sollicite encore un rendez-vous afin de proposer des placements quels qu'ils soient, ne peut se présenter à vous en assurant être « envoyée », « mandatée » par l'Ordre ou en énonçant tout autre argument laissant faussement penser que leur action a reçu préalablement notre aval.

COMPTABILITE

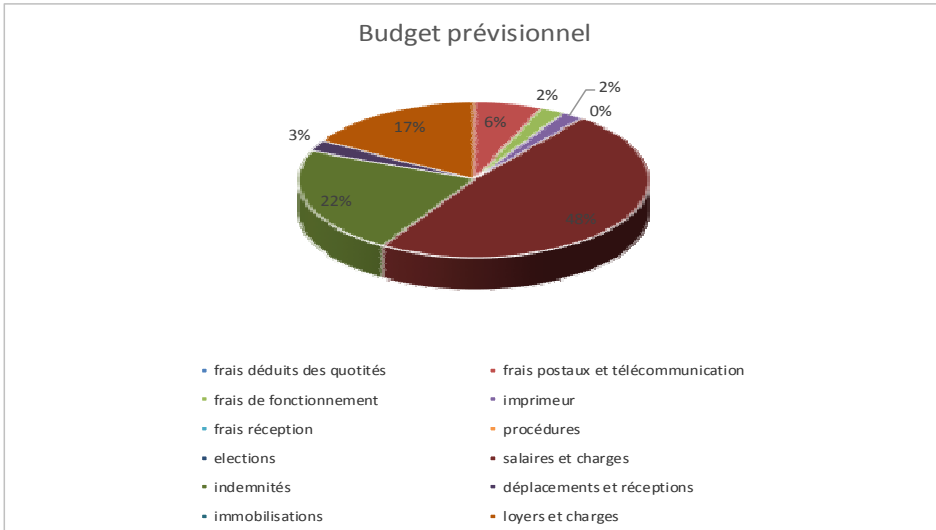


Type de charge	Réel	Pourcentage
Frais divers gestion et refacturation	2 383,04 €	0,98%
Frais postaux et télécommunication	10 999,80 €	4,55%
Frais de fonctionnement	5 735,77 €	2,37%
Salaires et charges	118 506,86 €	48,97%
Indemnités	60 091,50 €	24,83%
Déplacements et réceptions	5 700,89 €	2,36%
Immobilisations	2 047,27 €	0,85%
Loyers + charges	36 520,36 €	15,09%

241 985,49 €

quotités	149 004,00 €
subventions	100 000,00 €
Refacturation CNOPP + divers	35,00 €
TOTAL RECETTES	249 039,00 €

BUDGET PREVISIONNEL 2014



frais déduits des quotités	0 €
frais postaux et télécommunication	13 400 €
frais de fonctionnement	4 870 €
imprimeur	4 400 €
frais réception	0 €
procédures	0 €
élections	0 €
salaires et charges	104 000 €
indemnités	48 000 €
déplacements et réceptions	5 000 €
immobilisations	0 €
loyers et charges	36 000 €

Détail des frais de fonctionnement :

EDF GDF:1500 €
 Fournitures d'entretien:710 €
 Fournitures de bureau:2500 €
 Entretien réparations: 160 €

RECETTES

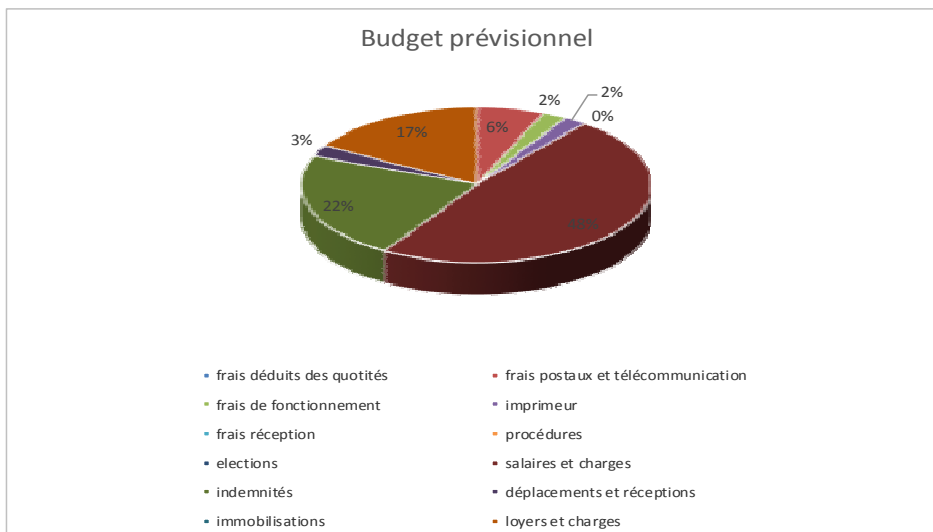
Subventions : 80 000 €

Quotités : 152 000 €

Total: 232 000 €

RESULTAT: 0 €

BUDGET PREVISIONNEL 2015



frais déduits des quotités	0 €
frais postaux et télécommunication	13 400 €
frais de fonctionnement	4 870 €
imprimeur	4 400 €
frais réception	0 €
procédures	0 €
élections	0 €
salaires et charges	104 000 €
indemnités	48 000 €
déplacements et réceptions	5 000 €
immobilisations	0 €
loyers et charges	36 000 €

Détail des frais de fonctionnement :

EDF GDF:1500 €
 Fournitures d'entretien:710 €
 Fournitures de bureau:2500 €
 Entretien réparations: 160 €

RECETTES

Subventions : 80 000 €

Quotités : 152 000 €

Total: 232 000 €

RESULTAT: 6400 €

DECISIONS DE LA CHAMBRE DISCIPLINAIRE DE PREMIÈRE INSTANCE

N°	PARTIES	PLAINTES	INFRACTIONS	SANCTION
13-03	Patient contre PP	Non respect des termes de la conciliation	R.4322-3, 36, 53	Interdiction d'exercice d'un mois
13-06	CROPP contre PP	Non transmission de pièces nécessaires à l'inscription au tableau de l'Ordre	R.4322-77	Blâme
13-07	Patient contre PP	Suite non conciliation	R.4322-32, 33, 51, 52, 53 L.4322-12	Avertissement
13-09	CROPP contre PP	Non présence à la conciliation	R.4322-53, L.4322-12	Avertissement
13-10	CROPP contre PP	Non transmission de pièces nécessaires à l'inscription au tableau de l'Ordre	L.4322-2, R.4322-77, L.4322-12	Blâme
13-11	CROPP contre PP	Exercice sans contrat	R.4322-93, L.4113-9, L.4322-12	Avertissement
13-13	CROPP contre PP	Non transmission de pièces nécessaires à l'inscription au tableau de l'Ordre	L.4322-2, R.4322-77, L.4322-12	Avertissement

Nomination des magistrats de la chambre disciplinaire de première instance en 2014
 Président : Madame Julia JIMENEZ
 Suppléant : Monsieur Pierre LE GARZIC

MOUVEMENTS DU TABLEAU SUR FEUILLES ANNEXES

MOUVEMENTS DU TABLEAU DU 01/07/2013 AU 30/11/2014**NOUVEAUX INSCRITS**

BLOCH	ARIELLE	75003	PARIS
MIEGE	LAURE-ANNE	75005	PARIS
MOTTE	LOUISE	75005	PARIS
MALYE	PAULINE	75005	PARIS
LOYER	ARNAUD	75008	PARIS
YOUNG	OLIVIA	75008	PARIS
SINGER	JENNA	75009	PARIS
THOMAS	ANTOINE	75009	PARIS
BEAUMET	MARIE ASTRID	75009	PARIS
PAIX	JULIETTE	75009	PARIS
PINTO	CARLOS	75009	PARIS
COLLETTE	ANGELIQUE	75010	PARIS
ETIENNE GREENWOOD	LUCAS	75010	PARIS
JEAN	DORIANE	75011	PARIS
BROCHARD	JESSICA	75011	PARIS
KNAEPEN	FLORA	75011	PARIS
TANG	FELIX	75013	PARIS
REVIRAUD	CHRISTOPHE	75013	PARIS
PHAM	FLORENCE	75013	PARIS
BENABDESADOK	LYDIA	75013	PARIS
LEPINAY	ANGELINA	75013	PARIS
MASSOT	LEA	75013	PARIS
MICHELET	VINCIANE	75013	PARIS
MAMBRINI	EMINE	75014	PARIS
MALLET	MARION	75014	PARIS
GERARD	VANESSA	75014	PARIS
LACROIX	SOPHIE	75014	PARIS
LEDRU	VICTORINE	75014	PARIS
PANTEL	LOUISE	75014	PARIS
CAVELIER DE		75015	
CUVERVILLE	CAROLINE		PARIS
VIGNERON	AMELIE	75015	PARIS

BLANC DU COLLET	ALEXIA	75015	PARIS
VOGEL	CLEMENTINE	75015	PARIS
LLAU	CAROLINE	75015	PARIS
RIVAILLE	OLIVIER	75015	PARIS
ALPERIN	CHLOE	75015	PARIS
BENIS	DIMITRI	75015	PARIS
BRONCARD	FANNY	75015	PARIS
CHASSAGNE	CLEVES	75015	PARIS
SCHARTIER	MORGANE	75015	PARIS
SARDIN	AMELIE	75016	PARIS
WILMOUTH	PIERRE	75016	PARIS
BADIOLLE	MAILYS	75016	PARIS
BERWANGER	ELISABETH	75016	PARIS
LOCUSSOL	ARMAND	75017	PARIS
CAMPAGNAGNI- MONOD	SOPHIE	75017	PARIS
DELAPLACE	THOMAS	75017	PARIS
LEVY	CAMILLE	75017	PARIS
COTTEL	NICOLAS	75017	PARIS
BROCHOT	ALEXANDRE	75018	PARIS
JURY	NINON	75018	PARIS
BEDEL	SOPHIE	75019	PARIS
NKOUKA	VANESSA	75019	PARIS
MARCHAND	CLEMENTINE	75020	PARIS
ABBADIE	HELENE	75020	PARIS
BOURDON	JOY	75020	PARIS
DUHAMEL	JULIE	75020	PARIS
HOMINAL	MATHIEU	75020	PARIS
SZYDLOWSKI	VALENTINE	75020	PARIS
VIEVILLE	MAXIME	75020	PARIS
POULIN	LAURA	77000	MELUN
TEA	SARAH	77100	MEAUX
HERY	SEBASTIEN	77120	MAUPERTHUIS
CARON	SEGOLENE	77140	NEMOURS
AMORIM	KEVIN	77140	ST PIERRE LES NEMOURS

COTTINET	LUCILE	77140	NEMOURS
DAUNY	LAURA	77140	DARVAULT
MONTACLAIR	MORGANE	77140	MONTCOURT FROMNVILLE
DUNON	GREGORY	77170	BRIE COMTE ROBERT
VEDOVATI	MORGANE	77181	COURTRY
THEBAULT	DORIANE	77230	LONGPERRIER
OROU	STEPHANIE	77230	JULLY
MILLET	VINCENT	77250	VENEUX LES SABLONS
REYNAUD	MARINE	77270	VILLEPARISIS
DELIASSUS	WILLIAM	77290	MITRY MORY
COLLING	REMY	77290	COMPANS
LOURY	CAMILLE	77300	FONTAINEBLEAU
FERNIER	ELOISE	77350	MEE SUR SEINE
MENOT	CHLOE	77360	VAIRES
AUDURIER	YANN	77370	FONTENAILLES
DOSSOT	LAURE	77380	COMBS LA VILLE
LESAGE	ASTRID	77390	OZOUER LE VOULGIS
DUMAY	NICOLAS	77430	CHAMPAGNE S/SEINE
MORIN	JULIE	77430	CHAMPAGNE S/SEINE
CANDAS	BAPTISTE	77440	ISLES LES MELDEUSES
DUPONT	CYRIL	77450	MONTRY
VILLAIN	CECILE	77480	ST SAUVEUR LES BRAY
POKRZYMA	CAROLINE	77500	CHELLES
BOUIGE	ELODIE	77515	LA CELLE SUR MORIN
ANTIC	MARINE	77520	DONNEMARIE DONTILLY
NOGRE	LAURENE	77550	MOISSY CRAMAYEL
GOFFIN	OCEANE	77590	BOIS LE ROI
DODIN	JULIETTE	77590	BOIS LE ROI
JOUBERT	LAURA	77600	CHANTELOUP EN BRIE

LANDRAGIN	ADRIEN	77650	CHALMAISON
FARIA	MARINE	77700	QUINCY VOISINS
RAIN	FLORENT	77730	SAACY S/MARNE
BERRIER	LAURENE	77810	THOMERY
THOMAS	EVE ASTRID	77930	PERTHES
COMBES	LUCIE	78100	ST GERMAIN EN LAYE
LABIT	DIMITRI	78110	LE VESINET
REOCREUX	CLEMENTINE	78140	VELIZY VILLACOUBLAY
BOURDILA	JORDANE	78160	MARLY LE ROI
MONPOINT	SEGOLENE	78210	ST CYR L'ECOLE
COMBE	RENAUD	78210	ST CYR L'ECOLE
CARGNINO	BENJAMIN	78220	VIROFLAY
MARTIN	MELISSA	78290	CROISSY SUR SEINE
GODFROY	MATHIEU	78330	FONTENAY LE FLEURY
CARON	TIFANY	78330	FONTENAY LE FLEURY
GUILLOIN	TIMOTHEE	78350	BUC
LALBAT	JONATHAN	78360	MONTESSON
COLARICCIO	MARIE	78370	PLAISIR
SUBIL	LUCIE	78390	CROISSY S/SEINE
BERNIJOL	ADRIEN	78430	LOUVECIENNES
MUCZNSKI	OLIVIER	78440	FONTENAY ST PÈRE
DI MANNO	BENOIT	78440	GARGENVILLE
DENIS	LOIC	78470	ST REMY LES CHEVREUSE
UNG	SOTHEAVY	78500	SARTROUVILLE
AVART	SOPHIE	78500	SARTROUVILLE
PLANTIER	JUSTINE	78530	BUC
BENQUET	ALEXANDRA	78530	BUC
LEVACHER	OPHELIE	78570	ANDRESY
VIOLET	THIBAUT	78590	NOISY LE ROI
ARIEU	CLAIRE	78630	MORAINVILLIERS
MOLKO	NICOLAS	78640	NEAUPHLE LE CHATEAU
BOEYNAEMS	MAXIME	78700	CONFLANS STE HONORINE

GOTTI	KEVIN	78700	CONFLANS STE HONORINE
COLL	ALICIA	78700	CONFLANS STE HONORINE
DOR	DAMIEN	78700	CONFLANS STE HONORINE
BLORDIER	EMILIE	78700	CONFLANS STE HONORINE
CALLIER	PASCALE	78700	CONFLANS STE HONORINE
CANTET	HELENE	78700	CONFLANS STE HONORINE
MAES	ANNE	78720	CERNAY LA VILLE
BENARD	ROMAIN	78760	JOUARS PONTCHARTAIN
LE PILLOUER	CECILE	78770	THOIRY
PENVERN	ELVA	78790	ST MARTIN DES CHAMPS
ATTIA	BENJAMIN	78800	HOUILLES
LAUDE BAZIN	SOPHIE	78960	VOISINS LE BRETONNEUX
MERCENIER	BAPTISTE	78990	ELANCOURT
GUINOT	VINCENT	91000	EVRY
TAVOLIERI	MELANY	91000	EVRY
CHARROUF	ROMAN	91080	COURCOURONNES
LANCELOT	FRANCOIS	91080	COURCOURONNES
COUSSON	CLAIRE	91100	CORBEIL ESSONNES
BAZIN	SOLENE	91120	PALaiseAU
NOTH	AXEL	91140	VILLEBON SUR YVETTE
POULET	LAURA	91150	ABBEVILLE LA RIVIERE
FILLARDET	AMELIE	91150	ETAMPES
TESSIER	ROXANE	91160	BALLAINVILLIERS
MORIN	CLEMENT	91190	GIF S/YVETTE
FABRE	PAULINE	91210	DRAVEIL
LANCELOT	HELENE	91210	DRAVEIL
FINET	NICOLAS	91220	BRETIGNY SUR ORGE
HELL	OUDDOMCHIT	91260	JUVISY S/ORGE
CAYROU	EMILIE	91260	JUVISY S/ORGE
HELL	OUDDOMCHITRA	91260	JUVISY S/ORGE
ROBERT	ADELINe	91260	JUVISY S/ORGE
NIGARD	VINCENT	91270	VIGNEUX S/SEINE
ATTALI	SARAH	91300	MASSY
PEILLEX	CLAIRE	91330	YERRES
BENETTI	GAELLE	91380	CHILLY MAZARIN

RIVALLAIN	EMILIE	91380	CHILLY MAZARIN
ROGER	GUILLAUME	91400	SACLAY
CHARBONNELLE	PAUL	91400	ORSAY
HAAN	LAURE	91400	ORSAY
CASTELO COELHO	MARINA	91410	DOURDAN
SANTOS	JEROME	91420	MORANGIS
LORENZI	MATHIEU	91450	SOISY S/SEINE
CHAMAILLE	SIMON	91550	PARAY VIEILLE POSTE
RIEUX	CELINE	91550	PARAY VIEILLE POSTE
MORVAN	CAROLINE	91560	CROSNE
LEBON	CELINE	91600	SAVIGNY S/ORGE
PROVOST	MARION	91600	SAVIGNY S/ORGE
FAUCHE	NOLWENN	91610	BALLANCOURT S/ ESSONNE
MICHELET	DELPHINE	91620	LA VILLE DU BOIS
AVOT	TIPHAINE	91700	STE GENEVIEVE DES BOIS
GALLET	AMELIE	91700	STE GENEVIEVE DES BOIS
CHARDONNET	THIBAUT	91730	CHAMARANDE
PERY	DAMIEN	91800	BRUNOY
HERAUD	MATHIEU	91800	BRUNOY
MERMINOD	CAMILLE	91800	BOUSSY ST ANTOINE
ZANDARCO	JEREMY	91800	BRUNOY
CHANTELOT	XAVIER	91940	LES ULIS
BUI	AUDREY	91940	LES ULIS
FAYE	TIPHAINE	92000	NANTERRE
		92100	BOULOGNE-
PEREIRA GONCALVES	PATRICIA	92100	BILLANCOURT
		92100	BOULOGNE
CHARDENAL	ERIC	92100	BILLANCOURT
GAREAU	CYRIL	92100	BOULOGNE
		92100	BILLANCOURT
DOMISSE	JULIETTE	92110	CLICHY
NICOLLE	EDOUARD	92110	CLICHY
DURASTANTI	ROMAIN	92120	MONTROUGE
GUE	ARIANE	92120	MONTROUGE
LAMBERT	REMI	92120	MONTROUGE
VILLATE	AURELIEN	92130	ISSY LES MOULINEAUX
MAZIERES	SIMON	92130	ISSY LES MOULINEAUX
BONNEAU	THIBAUT	92130	ISSY LES MOULINEAUX

LALANNE	EMILIE	92130	ISSY LES MOULINEAUX
MAZIERE	SIMON	92130	ISSY LES MOULINEAUX
MONTCHANIN	JUSTINE	92130	ISSY LES MOULINEAUX
PEREZ	CAMILLE	92130	ISSY LES MOULINEAUX
TERHA	YACINE	92150	SURESNES
THESEE	AURELIE	92150	SURESNES
GRANGER	FELIX	92160	ANTONY
AULAGNER	GUILLAUME	92160	ANTONY
BONTE	AURELIE	92170	VANVES
D'ARPIRE	THOMAS	92190	MEUDON
NAHIMANA	LAURA	92190	MEUDON
BALDINI	ALEXANDRE	92250	LA GARENNE COLOMBES
HALLAY	JULIE	92270	BOIS COLOMBES
MARQUET	JUSTINE	92300	LEVALLOIS PERRET
MASSAT	INES	92300	LEVALLOIS PERRET
AILLOUD	THIBAUT	92310	SEVRES
AMOUYAL	ELISE	92310	SEVRES
DAVEO	LUCILE	92320	CHATILLON
FRAU	FLORIAN	92320	CHATILLON
PELET	GAELE	92320	CHATILLON
QUIQUET	MATHILDE	92330	SCEAUX
LABLACHE COMBIER	PIERRE	92340	BOURG LA REINE
DERBY	YOHANN	92350	LE PLESSIS ROBINSON
BOISSIER	CAMILLE	92360	MEUDON LA FORET
COLLIOT	DELPHINE	92360	MEUDON LA FORET
LOPES	ESTEFANIA	92370	CHAVILLE
SARLANDIE	GAELE	92400	COURBEVOIE
AGNES	CHLOE	92400	COURBEVOIE
CLEMENT	MARTIN	92410	VILLE D AVRAY
MORENO GONZALEZ	NINON	92500	RUEIL MALMAISON
JENNI	NISSRINE	92600	ASNIERES S/SEINE
PODEXCELLE SELARL	SELARL	92600	ASNIERES S/SEINE
MOUNET	THOMAS	92700	COLOMBES
BUCAS	JULIE	92700	COLOMBES
TOUSCHE	FREDERIC	92700	COLOMBES

KONE	AMINATA	92700	COLOMBES
KUNTIC	CHRISTOPHE	93100	MONTREUIL
BARON	LAURA	93110	ROSNY S/BOIS
HACENE	SABINA	93110	ROSNY S/BOIS
DEMAZURE	CLAIRE	93130	NOISY LE SEC
NGO	CHRISTELLE	93140	BONDY
CHAMMAS	ESTELLE	93160	NOISY LE GRAND
DROUARD	AURELIEN	93160	NOISY LE GRAND
DUMAS	ANNE ROSE	93160	NOISY LE GRAND
ARAGOU	MARGAUX	93190	LIVRY GARGAN
DELOUP	ERIKA	93200	ST DENIS
LOPES ARAUJO	SABRINA	93200	ST DENIS
BREILLOT	LAETITIA	93220	GAGNY
MORIZE	MATHILDA	93220	GAGNY
SCHALCK	LAURA	93250	VILLEMOMBLE
LE PENNEC	ODELINE	93290	TREMBLAY EN FRANCE
PERES DA SILVA	ADELINE	93290	TREMBLAY EN FRANCE
CHEVALIER	BASTIEN	93370	MONTFERMEIL
MANGUE	MIRA	93420	VILLEPINTE
EDON	DIDIER	93600	AULNAY S/BOIS
GREGOIRE	VANESSA	93600	AULNAY S/BOIS
COUDRAY	ADELINE	93600	AULNAY S/BOIS
EDON	DIDIER	93600	AULNAY S/BOIS
BORTHELLE	AURELIE	93800	EPINAY S/SEINE
PARENTI	CORALIE	93800	EPINAY S/SEINE
CHALOPIN	ANTONY	94000	CRETEIL
SPONTON	FANNY	94100	ST MAUR DES FOSSES
LEPRON	LAURIANE	94100	ST MAUR DES FOSSES
SAVARIN	TIFFANY	94100	ST MAUR DES FOSSES
VASSORT	SEBASTIEN	94100	ST MAUR DES FOSSES
PERESSE	MAXIME	94120	FONTENAY SOUS BOIS
RABIA	FARIDA	94120	FONTENAY SOUS BOIS
BONAVENTURE	MARIE	94130	NOGENT S/MARNE
FILLONNEAU	JUSTINE	94150	RUNGIS

LIGNEAU	KATELINE	94170	LE PERREUX S/MARNE
JUNCA	ANNE LAURE	94170	LE PERREUX S/MARNE
LERICHE	BRYAN	94200	IVRY S/SEINE
CELINA	AUDREY	94200	IVRY S/SEINE
COTTO	NOLWENN	94210	LA VARENNE ST HILAIRE
SOUSA	MORGANE	94210	LA VARENNE ST HILAIRE
BOULAY	FRANCOIS XAVIER	94220	CHARENTON LE PONT
COMPTOUR	AMANDINE	94220	CHARENTON LE PONT
JOHEL	DOINA	94230	CACHAN
GRAELLS	SOPHIE	94300	VINCENNES
MORAIS LOPES	LUCIE	94300	VINCENNES
BANEUX	CYRIELLE	94310	ORLY
CAMPILLE	AUDREY	94310	ORLY
JACQUET	MARION	94320	THIAIS
FOUBERT	SANDRA	94320	THIAIS
TARRON	CLEMENT	94340	JOINVILLE LE PONT
DI FRANCESCO	SOLENE	94360	BRY S/MARNE
GERMAIN	ALISSA	94370	SUCY EN BRIE
MORISSET	MATTHIEU	94370	SUCY EN BRIE
BENHAMOU	JOHANNA	94380	BONNEUIL S/MARNE
FONTAINE	LUCIE	94400	VITRY S/SEINE
RONDET	AUDE	94400	VITRY S/SEINE
FOURGEAUD	JEREMY	94410	ST MAURICE
CANDOTTI	AUDREY	94420	LE PLESSIS TREVISE
DINGREMONT	THOMAS	94420	LE PLESSIS TREVISE
		94430	CHENNEVIERES S/ MARNE
DEHAUT	NERENICE		
DIEU	MELANIE	94440	VILLECRESNES
PAITRE	AMANDINE	94470	BOISSY ST LEGER
LOPES	AURELIE	94500	CHAMPIGNY S/MARNE
RAPHAN	KELLY	94500	CHAMPIGNY S/MARNE
QUERE	JULIEN	94510	LA QUEUE EN BRIE
BRAHIMI	NABILA	94600	CHOISY LE ROI
EDMOND	YVAIN	94700	MAISONS ALFORT
ODEN	MARIE	94700	MAISONS ALFORT
MASSE	ROBIN	94880	NOISEAU

VIDOT	BENEDICTE	94880	NOISEAU
VICQ	CECILIA	95100	ARGENTEUIL
PICARD	PERRINE	95100	ARGENTEUIL
TROIS POUX	ALVIN	95100	ARGENTEUIL
LOCATELLI	DIANE	95130	LE PLESSIS BOUCHARD
MAIGNANT	MARLENE	95150	TAVERNY
POUPARD	CHARLOTTE	95170	DEUIL LA BARRE
RASPAL	THOMAS	95170	DEUIL LA BARRE
ALLARD	BENOIT	95220	HERBLAY
DURAND	DELPHINE	95220	HERBLAY
GALIEGUE	LUCIE	95220	HERBLAY
LAROUDIE	CAMILLE	95230	SOISY SOUS MONTMORENCY
LANGLET	QUENTIN	95260	BEAUMONT S/OISE
LONGA	PAULINE	95280	JOUY LE MOUTIER
ETCHEBARNE	LUCIE	95290	L ISLE ADAM
SATO	YUICHI	95330	DOMONT
SAUSSIER	ALEXANDRE	95350	ST BRICE SOUS FORET
COSTA	ROMAIN	95370	MONTIGNY LES CORMEILLES
EVEILLARD	GAELE	95380	LOUVRES
REIS	STEVEN	95390	ST PRIX
ROBIN	STEPHANE	95390	ST PRIX
LUU	CHRISTOPHE	95400	ARNOUVILLE LES GONESSE
MERLE	MAXIME	95400	VILLIERS LE BEL
ROSINE	YANN	95400	ARNOUVILLE LES GONESSE
VILLAIN	CHARLOTTE	95410	GROSLAY
ALBUISSON	MARION	95450	LE PERCHAY
BOURY	MELANIE	95490	VAUREAL
MIMAROGLU	THOMAS	95490	VAUREAL
VALETTE	MARIANNE	95490	VAUREAL
GUILLEMART	SOPHIE	95560	MONTSOULT
DELIASSUS	AMELIE	95610	ERAGNY
SARRAZIN	CHARLENE	95670	MARLY LA VILLE

TANCRE	NICOLAS	95800	COURDIMANCHE
LY	JULIE	95880	ENGHIEN LES BAINS
ROUZIE	LUCIE	95880	ENGHIEN LES BAINS
JEAN FRANCOIS	PIERRE	97110	POINTE A PITRE
GALVANI	YANICK	97180	STE ANNE
BANGUI	KHATIDJAH	97410	ST PIERRE
CREUILLOT	CHARLES	97426	LES TROIS BASSINS
BOYER	EUGENIE	97430	LE TAMPON
REYMOND BURDIN	CAROLINE	97436	ST LEU
FONG-YONG	MARINA	97438	STE MARIE
AH YIONNE	ALEXANDRE	97480	ST JOSEPH
COMORASSAMY	JEAN DAVY	97490	STE CLOTILDE
ROUCHON	THIBAUT	97650	BANDRABOUA

TRANSFERTS VERS AUTRES REGIONS

LEVEQUE	Pierre	4100	MANOSQUE	En Paca-Corse
BEHAM	Mandana	6140	VENCE	En Paca-Corse
MURGEY	Ségolène	6400	CANNES	En Paca-Corse
COLLINET-PIERUCCI	Magali	6600	ANTIBES	En Paca-Corse
BORDINO	Vanessa	6690	TOURETTE-LEVENS	En Paca-Corse
LUKENIC	Daniel	6800	CAGNES S/MER	En Paca-Corse
GATOUIL-LAT	Stéphanie	10370	VILLENAUXE-LA-GRANDE	En Champagne-Ardenne
PONVERT	Thomas	10400	NOGENT SURSEINE	En Champagne-Ardenne
GERARD	Florian	13006	MARSEILLE	En Paca-Corse
FURIOLI	Thomas	13014	MARSEILLE	En Paca-Corse
QUILLEROU	Morgane	13700	MARIGNANE	En Paca-Corse
MONVOISIN	Antoine	14210	EVRECY	En Basse Normandie
MAILHE	Patricia	15000	AURILLAC	En Auvergne
DE OLIVEIRA	Grégoire	16260	LA ROCHEFOUCAULD	En Poitou-Charentes
RAVAUX	Julien	17000	LA ROCHELLE	En Poitou-Charentes

BASQUIN	François	17100	BUSSAC S/CHARENTE	En Poitou Charentes
GRANGEON	Axelle	17300	ROCHEFORT	En Poitou-Charentes
BONNIGAL	Claire	17570	LES MATHES	En Poitou-Charentes
CAPVAL	Cédric	18390	MAUBRANCHE	En Centre
CAMPAGNANI	Sophie	20111	CASAGLIONE	En Paca-Corse
CABOURDIN	Olivier	21000	DIJON MESSIGNY ET VAN-	En Hte-Normandie
LAFORET	Thomas	21380	TOUX	En Bourgogne
DUMONT	Jean-Manuel	22190	PLERIN	En Bretagne
NICOLAS	Hélène	25000	BESANCON	En Franche-Comté
D AMATO	François	26750	GENESSIEUX	En Rhône-Alpes
ABROUS	Lydia	27200	VERNON	En Hte-Normandie
VITTECOQ	Jean-Baptiste	27200	VERNON	En Hte-Normandie
CURUTCHET	Arnaud	27300	BERNAY LES THILLIERS EN	En Hte-Normandie
AUGIER	Liberty	27420	VEXIN	En Hte-Normandie
GASPARELLO- DOUCET	Sabrina	28000	CHARTRES	En Centre
D'ARCANGUES	Laurène	31400	TOULOUSE	En Midi-Pyrénées
BEAUDUFE	Bérangère	32100	CONDOM	En Midi-Pyrénées
COUVET	Pierre	33000	BORDEAUX	En Aquitaine
LABBE	Amandine	33120	ARCACHON	En Aquitaine
LEFEBVRE	Domitille	33130	BEGLES	En Aquitaine
MONTOTO	Paul	33130	BEGLES	En Aquitaine
LAMARCHE	Etienne	33260	LA TESTE DE BUCH	En Aquitaine
MARQUET	Justine	33260	LA TESTE DE BUCH	En Aquitaine
MICHEL	Julie	33700	MERIGNAC	En Aquitaine
JANNIERE	Antoine	33800	BORDEAUX	En Aquitaine
MICHOUD- GODARD	Flora	35510	CESSON SEVIGNE	En Bretagne
VINCENT	Stephan	35760	MONTGERMONT	En Bretagne
CHEVET	Mégane	36130	DELOS	En Centre
CHAUVIN	Sara	37000	TOURS	En Centre
FERNBACH	Céline	38410	VAULNAVEYS LE HAUT	En Rhône-Alpes
LAURISSON	Manon	38420	LE VERSOUD ST GEOURS DE	En Rhône-Alpes
DURCKEL	Mathieu	40230	MAREMNE	En Aquitaine
SIMON	Clément	41100	VENDOME	En Centre

ROBERT BOUCHAIB-GAUTIER OUDINET	Laetitia Mathilde Yan	41200 46000 46200	ROMORANTIN-LANTHENAY CAHORS SOULLAC	En Centre En Midi-Pyrénées En Midi-Pyrénées
BOUYSSOU COUSINIE	Marion Laurence	46240 47190	LABASTIDE MURAT AIGUILLON CHAUDRON EN MAUGES	En Midi-Pyrénées En Aquitaine En Pays de la Loire
ANGEBAULT	Sylvia Jean-Christophe	49110 49250	BEAUFORT EN VALLEE MUIZON	En Pays de la Loire En C.Ardenne
VIRTUOSO	Florian	51140	TINQUEUX	En C.Ardenne
LLERES	Robin	51430	LANGRES	En C.Ardenne
FAGES	Marion	52200	BAR LE DUC	En Lorraine
HOARAU	Béatrice	55000	THIONVILLE	En Lorraine
NEGRE	Vanessa	57100	MAGRANGE SILVANGE FLORANGE	En Lorraine En Lorraine
BARBE	Wendy	57159	LAVAUT DE FRETOY	En Bourgogne
REGNIER	Jasmine	57190	LILLE	En Nord Pas De Calais
SANCHEZ	Xavier	58120	ROUBAIX	En Nord Pas De Calais
SERAGE	Pierre	59000	MARCQ EN BAROEUL	En Nord Pas De Calais
REIS	Stéphane	59100	COMPIEGNE	En Picardie
ETIENNE	Laura	59700	BETHISY ST PIERRE	En Picardie
GRIGOLETTO	Elodie	60200	FLEURINES	En Picardie
LANCELOTTI	Godefroy	60320	VIMOUTIERS	En Basse Normandie
HOCINI	Bilel	60700	THEZE	En Aquitaine
ROUX	Mickael	61120	POLLESTRES	En L.Roussillon
ROBERT	Annael	64450	STRASBOURG	En Alsace
PEREIRA	Geneviève	66450	SOUFFELWEYERS-HEUM	En Alsace
MARTIN	Marie Elsa	67000	HAGUENAU	En Alsace
CHAMAILLE	Simon	67460	DANNEMARIE	En Alsace
YAOUANCQ	Damien	67500	STLOUIS	En Alsace
MOTTA	Alexandre	68210	WITTELSHEIM	En Alsace
DUFRECHE	Aurore	68300		
BLANCHARD	Claire	68310		

PINON	Clément	68480	FERRETTE	En Alsace
MERON	Aurore	68800	THANN	En Alsace
AGAMEMENON MAHIEU BEDNA- REK	Nicolas Delphine	69007 69530	LYON BRIGNAIS	En Rhône-Alpes En Rhône-Alpes
GAUDEFROY	Stanislas	69610	SAINTE FOY L ARGENTIERE	En Rhône-Alpes
MULLER	Marlène	70000	VESOUL	En Franche-Comté
ALLOUCHE	Sarah	72000	LE MANS	En Pays de la Loire
CARREIRA	Anthony	72320	VIBRAYE	En Pays de la Loire
LEPLANQUAIS	Rémi	74230	THONES	En Rhône-Alpes
DE VAUX BIDON	Chloé	74800	LA ROCHE S/ FORON	En Rhône-Alpes
HUART	Kévin	76000	ROUEN	En Bourgogne
JOCALLAZ	Jean-Luc	76000	ROUEN	En Hte.Normandie
LANDRAGIN	Adrien	76500	ELBEUF	En Hte.Normandie
BELLIERE	Clémentine	76620	LE HAVRE	En Hte.Normandie
DUPARQUET	Laura	79000	NIORT	En P.Charentes
GEORGES	Rémi	79000	NIORT ST MAIXENT	En P.Charentes
BREAVOINE AZEMAR- SOULARD	Emmanuelle Delphine	79400 81000	L'ECOLE ALBI	En P.Charentes En Midi-Pyrénées
AVRIL	Cédric	81100	CASTRES	En Midi-Pyrénées
AKLI POUPARDIN	Alexandre	83160	LA VALETTE DU VAR	En Paca-Corse
RIND	Jérémie	83300	DRAGUIGNAN	En Paca-Corse
ARREATEAU	Adrien	88000	EPINAL	En Lorraine
MEFTAH	Dalila	88000	EPINAL	En Lorraine
METAYER	Benjamin	89210	BRIENON S/ ARMANCON	En Bourgogne
MOREL	Emilie	89340	VILLENEUVE LE GUYARD	En Bourgogne

TRANSFERTS DANS NOTRE REGION

UGUEN	FLORENT	75004	PARIS	De Midi-Pyrénées
LITAIZE	LEA	75013	PARIS	De Hte.Normandie
BILLON	ALICIA	75015	PARIS	Du Pays de la Loire
CAZAUBON	MARIE	75015	PARIS	De Midi-Pyrénées
BRENDEL	NICOLAS	75016	PARIS	De R.Alpes
SALLOU	CAPUCINE	75019	PARIS	De Bretagne
ABBADIE	HELENE	75020	PARIS	Du Pays de la Loire
BOMPAS	CHARLOTTE	75020	PARIS	Du Pays de la Loire
REAU	GAEL	78270	BONNIERES S/SEINE	De P.Charentes
BALOUP	JEAN-LOUP	78620	L'ETANG LA VILLE	De Midi-Pyrénées
ANTONIOTTI	AMELIE	78711	MANTES LA JOLIE	De Picardie
HALLUIN	SIMON	91190	GIF SUR YVETTE	De P.Charentes
TRIOUX	NICOLAS	91290	ARPAJON	D'Alsace
LEFEVRE	JULIE	92100	BOULOGNE-	De Picardie
CHAVATTE	MARIE- LAURE	92130	BILLANCOURT ISSY LES MOULI- NEAUX	De C.Ardenne
RICHE	CLEMENCE	92140	CLAMART	De Bretagne
AILLOUD	THIBAUT	92310	SEVRES	De Midi-Pyrénées
CHAUVEAU	GERALDINE	92320	CHATILLON	De C.Ardenne
CHEREAU	NICOLAS	93000	BOBIGNY	Du Centre
GROSBOIS	LAURA	94500	CHAMPIGNY S/ MARNE	Du Pays de la Loire
BOUSQUIERES	MAUD	95140	GARGES LES GONES- SE	De Picardie
ROUX	JEREMY	95190	GOUSSAINVILLES	Du Centre
BOURY	MELANIE	95490	VAUREAL	D'Aquitaine
LIMELETTE	ARMELLE	95600	EAUBONNE	Du Centre
EVARD	PATRICK	97133	ST BARTHELEMY	De Lorraine
GENTHON	MATHIEU	97425	LES AVIRONS	De R.Alpes
BOYER	EUGENEIE	97430	LE TAMPON	Du L.Roussillon
GARRET	ELODIE	97435	ST GILLES LES HAUTS	De R.Alpes
ROBIN	ALEXIS	97435	ST GILLES LES HAUTS	De R.Alpes

CESSATIONS

TEXIER-POUX	CHARLOTTE	1280	PREVESSIN	01/06/2013
MORENO	MARIE- CLAUDE	64330	DIUSSE	01/02/2012
MORENO	VINCENT	64330	DIUSSE	01/02/2012
METZEGUER NOGUERA	DANIELLE	74014	PARIS	30/06/2013
DURAND	FRANCK	75007	PARIS	31/10/2013
PHITOUSSI	LAURENT	75008	PARIS	30/06/2014
LAFON	ANTOINE	75009	PARIS	01/01/2014
LANDSBERG	ROSELYNE	75009	PARIS	31/12/2013
BISCHOFF	ROBERT	75015	PARIS	17/04/2013
LATHIERE LA- VIGNE	CHRISTIAN	75015	PARIS	30/06/2014
PIGNEUR-SIMS	ANNE-ORLIS	75016	PARIS	31/08/2013
PECH	MICHELE	75016	PARIS	13/07/2013
HENNI	MARGAUX	75017	PARIS	01/12/2013
JORGE	CYNTHIA	75018	PARIS	01/03/2013
SECKET	MARYSE	75018	PARIS	30/09/2013
BEUCHERIE	REMI	77000	VAUX LE PENIL	14/09/2012
LEMERCIER	CORINNE	77120	COULOMMIERS	31/07/2013
COMPAGNON	BRIGITTE	77140	NEMOURS	31/03/2014
DECOUCHE	ISABELLE	77249	CESSON	01/07/2009
MARCHAND	GAEDIC	77270	VILLEPARISIS	31/12/2013
BOUMEDJANE	MOUGNIR	77300	FONTAINEBLEAU	31/08/2013
MENOT	CHLOE	77360	VAIRES S/MARNE CHAMPS	27/12/2013
MINET	CORALIE	77420	S/MARNE	12/06/2014

VRIZ	MARTINE	77580	VILLIERS S/MARNE	30/09/2011
LEGENDRE- BUISSON	MARIE- FRANCOISE	77610	CHATRES	30/09/2013
JOIRET	CHRISTINE	78100	ST GERMAIN EN LAYE	30/06/2013
ZAJAC	MICHELE	78180	MONTIGNY LE BRETONNEUX	01/07/2014
ROBERT	BENJAMIN	78310	MAUREPAS	26/12/2012
FORESTIER	ADOREE	78400	CHATOU	09/01/2014
TOCHON	AGNES	78470	ST REMY LES CHEVREUSE	26/03/2014
WEHRLE	THOMAS	78500	SARTROUVILLE	31/12/2013
BEROT	ODILE	78600	MAISONS LAFFITE	31/07/2012
HOUSSEAU	GERARD	78650	BEYNES	30/12/2013
DUCHAMP	JUSTINE	79000	ANNECY	22/12/2013
GLOMEAU	CHRISTINE	85100	LES SABLES D'OLONNE	27/06/2014

